

L'association :

titulaire d'une autorisation d'émettre en FM sous le nom de Radio :

représentée par son (sa) président (e) :

Pour l'année 20__ et pour me représenter dans le cadre des réunions statutaires de la confédération, je déclare donner mandat à : (Cocher une seule possibilité)

- ☐ La fédération régionale : (Nom de la fédération)
- ☐ Le collège C.N.R.A. de la fédération régionale : (Nom de la fédération)
- ☐ La fédération nationale : (Nom de la fédération)
- ☐ Le collège des radios non-fédérées (dont le représentant sera désigné en amont de l'ouverture de l'Assemblée Générale)

En donnant mandat, ma radio devient membre de la C.N.R.A. et dispose du droit de vote lors de l'Assemblée Générale (1 Radio = 1 Vote).

En donnant ainsi mandat, j'ai pris connaissance des statuts de la C.N.R.A. et de la charte des radios citoyennes et j'engage ainsi ma structure à respecter les dispositions et les valeurs défendues dans ces textes. J'atteste, notamment, que ma structure est éligible au Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER).

En donnant mandat, ma structure sera représentée par la C.N.R.A. auprès des partenaires nationaux institutionnels et associatifs du secteur de la communication sociale de proximité (Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, AFDAS, Commission paritaire de la Convention Collective de la radiodiffusion, etc...).

La participation annuelle d'un montant **de 120€ (Adhésion annuelle CNRA)** sera réglée **directement à la CNRA par la Fédération Française des Radios Chrétiennes :**

Fait à

Le

Signature du (de la) président(e)
et empreinte de l'association obligatoires.

Coordonnées pour transmission d'informations

Nom du contact :

Téléphone :

Courriel :

Adresse postale :

N° SIRET :

N° Inscription en Préfecture :

• Ce Mandat doit être retourné à direction.poitiers@rcf.fr

• Les statuts de la CNRA et la Charte des Radios Citoyennes sont consultables sur Internet : www.cnra.fr

• Il est précisé que ce mandat se poursuit jusqu'à son renouvellement, sauf dénonciation écrite adressée à mon mandataire avec copie à la CNRA.